





TABLE DES MATIÈRES

1.	Présentation
	Introduction
2.	Analyse
	Mise en contexte
	Permis2
	Certificats6
3.	CONCLUSION
	Récapitulatif de l'année 2022
	Prévisions pour l'année 20239



Service de planification et d'aménagement du territoire

1. PRÉSENTATION

Introduction

Chaque année, de nombreux permis et certificats sont délivrés, permettant d'assurer un développement cohérent et harmonieux du territoire de la Ville de Farnham. L'année 2022 étant terminée, il est maintenant temps de faire le bilan des activités liées aux permis et certificats émis au sein du Service de planification et d'aménagement du territoire. Le document ci-contre rassemble différentes statistiques permettant de porter un regard global sur les permis et certificats octroyés dans la dernière année.

Les statistiques reliées à l'émission des permis et certificats sont le reflet de la situation du développement de la Ville de Farnham et de la mise en valeur du cadre bâti qui forme celle-ci. C'est pourquoi il est important de dresser un portrait fidèle des permis et certificats qui sont délivrés annuellement, de manière à comprendre les intentions des citoyens et des promoteurs et de bien prévoir le développement de la ville à long terme, en mettant en place des outils venant répondre à la demande et aux besoins du territoire.

Dans ce présent rapport, le recensement relatif à l'émission des autorisations municipales sera détaillé. Des graphiques et tableaux-synthèses y seront ajoutés, afin de mieux comprendre et de mieux visualiser les données compilées.

Une mise en contexte de l'année 2022 sera tout d'abord présentée. Celle-ci sera suivie de deux sections faisant respectivement l'analyse détaillée de l'émission des permis et de l'émission des certificats pour l'année 2022. Afin de permettre une meilleure compréhension des résultats atteints en 2022, une comparaison sera faite avec les trois années antérieures. Finalement, un récapitulatif sera présenté pour l'année 2022, ainsi que certaines prévisions pour l'année 2023.



2. ANALYSE

Mise en contexte

Durant la dernière année, un total de **1068** permis et certificats ont été délivrés par les employés de la Ville de Farnham, soit **482** permis et **586** certificats. Le nombre total des permis et certificats émis représente une baisse de 0,84 % par rapport à l'année 2021, où le nombre total était de 1077, et une diminution de 8,25% par rapport à l'année 2020, où le nombre total était de 1164. Le nombre total de permis et certificats émis représente toutefois une augmentation de 6,05% par rapport à 2019, où le total était de 1007 permis et certificats émis.

Les 1068 permis et certificats octroyés en 2022 représentent une valeur totale des investissements engagés de **71 557 694\$**, soit 63 176 373 \$ pour les permis et de 8 381 321 \$ pour les certificats. Ce montant total constitue une augmentation des investissements de 27,77% par rapport à l'année 2021, où les investissements avaient été de 56 004 674 \$. Les investissements de 2022 représentent aussi une augmentation de 58,47% par rapport à l'année 2020, où ils avaient été de 45 155 710 \$. Cette hausse des investissements peut s'expliquer en partie par une augmentation des coûts et de l'inflation générale observée pendant l'année 2022.

Permis

Les permis émis durant l'année 2022 se divisent en cinq grandes catégories :

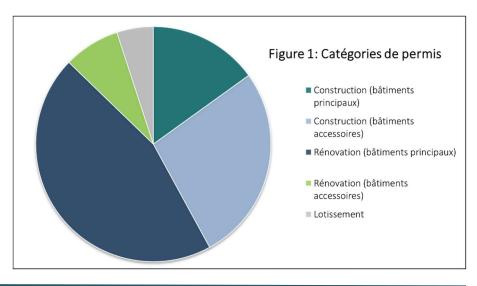
- Permis de construction pour des bâtiments principaux;
- Permis de construction pour des bâtiments accessoires;
- Permis de rénovation pour des bâtiments principaux;
- Permis de rénovation pour des bâtiments accessoires;
- Permis de lotissement.

En 2022, le total des permis délivrés, toutes catégories confondues, s'élève à 482, pour des investissements de 63 176 373 \$. Ce nombre représente une hausse de 22,33% par rapport à l'année 2021, où 394 permis ont été délivrés et une baisse de 0,83% par rapport à l'année 2020, où 486 permis ont été émis. Le nombre de permis émis représente également une baisse

de 7,8% comparé en 2019 où le nombre était de 447. L'année 2022 a donc été marquée par une hausse de l'émission de permis par rapport à l'année 2021 ainsi que 2019, et une faible diminution par rapport à 2020 où le nombre de permis délivré a été similaire.

La *figure 1* représente la proportion des permis émis en 2022, et ce, pour chacune des cinq catégories nommées plus haut.

La catégorie la plus importante de permis émis est, comme à chaque année, celle des permis de rénovation pour les





Service de planification et d'aménagement du territoire

bâtiments principaux. En effet, 216 permis de rénovation ont été délivrés en 2022.

Comparativement à 184 permis de rénovation pour l'année 2021, 220 permis pour l'année 2020 et 231 permis en 2019. Le nombre de permis de rénovation émis est donc similaire aux années 2020 et 2019, mais est plus important que l'année 2021 qui avait connu une baisse d'émission de permis de rénovations.

La seconde catégorie de permis délivrés la plus nombreuse est celle liée à la construction de bâtiments accessoires, pour un total de **129** permis émis en 2022, et ce, comparativement à 92 en 2021, 119 en 2020 et 90 en 2019. La troisième catégorie

la plus importante est celle des permis de construction de bâtiments principaux, dans laquelle on dénombre un total de 72 permis délivrés en 2022, comparativement à 79 en 2021, 100 en 2020 et 81 permis en 2019. La catégorie de permis reliée à la rénovation des bâtiments accessoires se situe en quatrième position avec 37 permis émis en 2022, et ce, comparativement à 24 émis en 2021, 31 en 2020 et 29 en 2019. Finalement, un total de 24 permis a été délivré en 2022 pour le lotissement, représentant la création de 98 lots. En 2021, 15 permis ont été émis pour créer 126 lots, en 2020, 16 permis de lotissement avaient été délivrés afin de créer 127 lots, et 16 permis avaient été émis en 2019, créant 50 lots. Il est pertinent de noter qu'un seul permis de lotissement est délivrés pour la totalité des lots visés par une demande de lotissement.

Le tableau 1 indique le nombre de permis de construction et de rénovation, ainsi que la valeur des investissements, pour chaque classe d'usages. Il importe de préciser que les données présentées dans ce tableau ne concernent que les bâtiments principaux. En effet, tout comme pour les années précédentes, ces deux catégories de permis sont celles ayant généré le plus d'investissements.

En observant le *tableau 1*, on constate que la catégorie « résidentielle unifamiliale » est celle qui se démarque le plus, et ce, autant au niveau des constructions que de la rénovation. Cette statistique est perpétuée dans le temps, puisque le même constat a été fait lors des quatre dernières années. Sur le plan de l'investissement, la catégorie « résidentielle multifamiliale » a aussi engendré des sommes importantes, avec des investissements de plus de 22 millions de dollars.

92 en 2021, 119 e	n 2020 et 90 en 2019.	La troisième catégorie
TABLEAU 1: PERMIS	DE CONSTRUCTION ET DE RÉI	NOVATION ÉMIS EN 2022
TYPES DE PERMIS	NOMBRE DE PERMIS	VALEUR DES INVESTISSEMENTS
*	RÉSIDENTIEL	3444
	UNIFAMILIAL	
CONSTRUCTION	38	13 005 774,00 \$
RÉNOVATION	162	2 790 376,00 \$
SOUS-TOTAL	200	15 796 150,00 \$
	BIFAMILIAL	
CONSTRUCTION	1	475 000,00 \$
RÉNOVATION	19	565 894,00 \$
SOUS-TOTAL	20	1 040 894,00 \$
	TRIFAMILIAL	
CONSTRUCTION	15	7 370 000,00 \$
RÉNOVATION	6	36 278,00 \$
SOUS-TOTAL	21	7 406 278,00 \$
7	MULTIFAMILIAL	
CONSTRUCTION	15	22 080 000,00 \$
RÉNOVATION	7	164 207,00 \$
SOUS-TOTAL	22	22 244 207,00 \$
	MAISONS MOBILES	
CONSTRUCTION	0	- \$
RÉNOVATION	4	14 000,00 \$
SOUS-TOTAL	4	14 000,00 \$
	NON-RÉSIDENTIEL	
	COMMERCIAL	
CONSTRUCTION	0	- \$
RENOVATION	10	478 500,00 \$
SOUS-TOTAL	10	478 500,00 \$
	INDUSTRIEL	
CONSTRUCTION	2	5 000 000,00 \$
RÉNOVATION	1	5 000,00 \$
SOUS-TOTAL	3	5 005 000,00 \$
	INSTITUTIONNEL	
CONSTRUCTION	1	2 336 270,00 \$
RENOVATION	4	6 127 615,00 \$
SOUS-TOTAL	5	8 463 885,00 \$
	AGRICOLE	
CONSTRUCTION	0	- \$
RÉNOVATION	1	135 000,00 \$
SOUS-TOTAL	11	135 000,00 \$
CONCEDUCATION	MIXTE	-
CONSTRUCTION	0	- \$
RENOVATION	2 2	540 000,00 \$
SOUS-TOTAL	4	540 000,00 \$
TOTAL ANNUEL	288	61 123 914,00 \$



Service de planification et d'aménagement du territoire

2. ANALYSE (Suite)

Comparons maintenant les données obtenues en 2022 concernant les permis de construction pour des bâtiments principaux avec celles des années 2021, 2020 et 2019. Le *tableau 2* ci-dessous indique le nombre de **permis de construction** délivré, ainsi que la valeur des investissements pour chacune des classes d'usages.

L'année 2022 a été marquée par une baisse du nombre de constructions neuves. En effet, un total de 72 permis a été octroyé en 2022, comparativement à 79 en 2021, 100 en 2020, et à 81 en 2019. Ce nombre de permis se traduit, en 2022, par des investissements substantiels de 50 267 044 \$, comparativement à 43 860 000\$ en 2021, 34 530 000 \$, en 2020 et 18 886 300 \$ en 2019.

		TABI	EAU 2: PERMIS DI	E CONSTRUCTION ÉMIS DE 201	19 À 2022			
CONSTRUCTIONS DE BÂTIMENTS	2019		2020		2021		2022	
PRINCIPAUX	NOMBRE	INVESTISSEMENTS	NOMBRE	INVESTISSEMENTS	NOMBRE	INVESTISSEMENTS	NOMBRE	INVESTISSEMENTS
RÉSIDENTIEL - UNIFAMILIAL	43	9 817 000,00 \$	58	13 390 000,00 \$	38	10 655 000,00 \$	38	13 005 774,00 \$
RÉSIDENTIEL - BIFAMILIAL	0	- \$	0	- \$	3	1 610 000,00 \$	1	475 000,00 \$
RÉSIDENTIEL - TRIFAMILIAL	23	8 830 000,00 \$	20	7 525 000,00 \$	5	2 300 000,00 \$	15	7 370 000,00 \$
RÉSIDENTIEL - MULTIFAMILIAL	11	4 300,00 \$	20	11 440 000,00 \$	30	28 370 000,00 \$	15	22 080 000,00 \$
MAISONS MOBILES	1	5 000,00 \$	0	- \$	0	- \$	0	- \$
SOUS-SOTAL	78	18 656 300,00 \$	98	32 355 000,00 \$	76	42 935 000,00 \$	69	42 930 774,00 \$
COMMERCIAL	2	180 000,00 \$	2	2 175 000,00 \$	0	- \$	0	- \$
INDUSTRIEL	0	- \$	0	- \$	1	400 000,00 \$	2	5 000 000,00 \$
INSTITUTIONNEL	0	- \$	0	- \$	0	- \$	1	2 336 270,00 \$
AGRICOLE	1	50 000,00 \$	0	- \$	2	525 000,00 \$	0	- \$
								42 930 774,00 \$
TOTAL	81	18 886 300,00 \$	100	34 530 000,00 \$	79	43 860 000,00 \$	72	50 267 044,00 \$

Plus précisément, en ce qui concerne les permis de construction émis en 2022 pour des **bâtiments résidentiels unifamiliaux**, on constate un même nombre de permis délivrés qu'en 2021 soit 38. Il y a une baisse de 20 permis émis comparativement à 2020 et de 5 lorsque l'on compare à 2019. Toutefois, cela se traduit tout de même par une hausse des investissements de 2 350 774\$ comparativement à 2021, des investissements similaires pour l'année 2020, soit une diminution de 384 226\$ et une augmentation de 3 188 774\$ par rapport à 2019. Donc malgré un même nombre ou une diminution des permis délivrés pour les constructions unifamiliales, les investissements ont en majorité augmenté lorsque l'on compare avec les trois dernières années.

Ensuite, pour ce qui est de la construction de **bâtiments résidentiels bifamiliaux (duplex)**, un seul permis de construction a été délivré pour ce type de bâtiment en 2022, alors que trois ont été délivrés en 2021 et qu'aucun bâtiment bifamilial n'avait été construit au cours des années 2020 et 2019. On peut donc attester que ce marché n'est pas populaire dans la Ville de Farnham.

En ce qui a trait aux bâtiments trifamiliaux (trois logements), 15 permis de construction ont été délivrés en 2022, comparativement à 5 permis en 2021, 20 permis en 2020 pour le même type de construction et 23 en 2019. Le nombre de nouvelles habitations trifamiliales a donc augmenté en 2022 par rapport à l'année précédente.

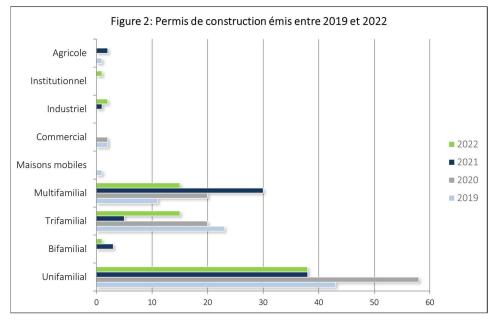
Finalement, en ce qui concerne les **bâtiments multifamiliaux (quatre logements et plus)**, on observe une baisse de ce type de construction, avec un total de 15 permis qui ont été émis en 2022 alors qu'en 2021, 30 permis de ce type ont été délivrés. Il y a également une baisse comparativement à 2020, où 20 permis avait été émis et une augmentation lorsque l'on compare avec 2019, où 11 permis ont été délivrés. En 2022, les 15 permis délivrés ont amené la création de 139 logements, comparativement à 220 en 2021, 104 logements l'année précédente et 54 logements en 2019. On remarque ainsi que la densité des bâtiments construits est aussi plus élevée que les années précédentes.



2. ANALYSE (Suite)

Concernant les usages autres que résidentiels, on observe que trois permis ont été délivrés en 2022 pour des bâtiments commerciaux. Cela représente le même nombre qu'en 2021 ainsi qu'une hausse d'un permis par rapport à l'année 2020, et le statu quo par rapport à l'année 2019. Les bâtiments non résidentiels construits en 2022 sont deux bâtiments industriels et un bâtiment institutionnel, soit un centre de la petite enfance.

La figure 2 illustre, pour chaque catégorie de constructions neuves, la comparaison entre le nombre de permis émis pour des bâtiments principaux, et ce, pour les années 2019 à 2022.



Comparons donc les données obtenues en 2022 pour les permis de rénovation de bâtiments principaux avec les statistiques des années 2021, 2020 et 2019. Le *tableau 3* ci-dessous indique le nombre de **permis de rénovation** émis et la valeur des investissements déboursés, et ce, pour chaque classe d'usages.

TABLEAU 3: PERMIS DE RÉNOVATION ÉMIS DE 2019 À 2022								
RÉNOVATION DE BÂTIMENTS	2019		2020		2021		2022	
PRINCIPAUX	NOMBRE	INVESTISSEMENTS	NOMBRE	INVESTISSEMENTS	NOMBRE	INVESTISSEMENTS	NOMBRE	INVESTISSEMENTS
RÉSIDENTIEL - UNIFAMILIAL	164	2 158 000,00 \$	158	2 018 000.00 \$	120	1 936 000,00 \$	162	2 790 376,00 \$
RÉSIDENTIEL - BIFAMILIAL	18	264 000,00 \$	22	274 000,00 \$	18	490 000,00 \$	19	565 894,00 \$
RÉSIDENTIEL - TRIFAMILIAL	6	90 000,00 \$	7	134 000,00 \$	9	288 000,00 \$	6	36 278,00 \$
RÉSIDENTIEL - MULTIFAMILIAL	7	493 000,00 \$	10	529 000,00 \$	9	265 000,00 \$	7	164 207,00 \$
MAISONS MOBILES	8	51 000,00 \$	6	33 000,00 \$	5	30 000,00 \$	5	30 000,00 \$
SOUS-SOTAL	203	3 056 000,00 \$	203	2 988 000,00 \$	161	3 009 000,00 \$	199	3 586 755,00 \$
MIXTE	3	104 000,00 \$	1	800,00 \$	0	- \$	2	540 000,00 \$
COMMERCIAL	13	1 213 000,00 \$	10	1 635 000,00 \$	7	109 000,00 \$	10	478 500,00 \$
INDUSTRIEL	4	106 000,00 \$	1	15 000,00 \$	6	693 000,00 \$	1	5 000,00 \$
INSTITUTIONNEL	7	1 445 000,00 \$	5	2 328 000,00 \$	10	844 000,00 \$	4	6 127 615,00 \$
AGRICOLE	1	1 500,00 \$	0	- \$	0	- \$	1	135 000,00 \$
TOTAL	231	5 925 500,00 \$	220	6 966 800,00 \$	184	4 655 000,00 \$	217	10 872 870,00 \$

En se référant au *tableau 3,* on constate qu'en 2022, le nombre de projets de rénovation a augmenté en comparaison à l'année précédente et est similaire, bien que moindre aux années 2020 et 2019. En effet, 217 permis ont été délivrés en 2022, alors que 184 permis de rénovation ont été délivrés en 2021, ainsi que 220 permis avaient été émis en 2020 et 231 en 2019. Les investissements consacrés aux travaux de rénovation ont augmenté plus que le nombre de permis de rénovations, passant de 4 655 000\$ en 2021 à 10 872 870\$ en 2022. Cela représente plus du double d'investissement en 2022 qu'en 2021. Les investissements étaient également moindres en 2020, soit de 6 966 800\$ et de 5 925 500\$ en 2019.



Service de planification et d'aménagement du territoire

2. ANALYSE (Suite)

Le tableau 3 démontre également qu'en 2022, tout comme au cours des trois années précédentes, la rénovation des bâtiments résidentiels unifamiliaux représente la plus grande proportion de permis délivré. Cela s'explique du fait que ce type d'immeuble est présent en grande majorité sur le territoire.

Pour ce qui est des rénovations sur des bâtiments autres que résidentiels, on remarque que la proportion d'investissements dans cette catégorie est plus importante que les années précédentes. Alors que ce type de rénovations représentait 48.4 % des investissements en 2019, 57.1 % des investissements en 2020 et 35.4 % des investissements en 2021, en 2022, cela représente 67% du total des investissements. Cela est majoritairement dû aux différents projets de rénovations et d'agrandissement institutionnels réalisés au cours de l'année 2022, soit celui de l'école primaire *Farnham Elementary School* ainsi que la rénovation de la station du traitement des eaux de la ville.

En somme, on en conclut qu'en 2022, les propriétaires d'immeubles ont continué d'investir de l'argent sur leurs propriétés, permettant à la fois d'augmenter leur évaluation municipale et de mettre en valeur le cadre bâti sur le territoire de la Ville de Farnham. Le nombre de permis délivrés et d'investissements plus importants dans cette catégorie peut être expliqué par le fait que le coût des matériaux était plus onéreux en 2022 bien que cela se soit stabilisé au cours de l'année, et que plusieurs propriétaires qui avaient reporté leurs travaux de 2021 à 2022.

Certificats

Observons maintenant la situation des certificats émis durant l'année 2022. Pour cet exercice, les certificats émis par la Ville ont été divisés en quatorze grandes catégories, lesquelles sont :

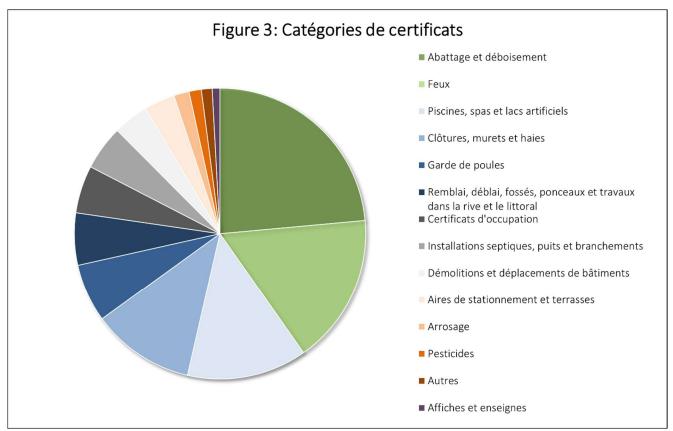
- Certificats pour les feux extérieurs;
- Certificats pour l'abattage d'arbres et le déboisement;
- Certificats pour installer une piscine, un spa, un lac artificiel ou un bassin aquatique;
- Certificats pour installer une clôture, un muret ou une haie;
- Certificats pour remblai ou déblai, pour fossés ou ponceaux et pour travaux dans la rive ou le littoral;
- Certificats d'occupation;
- Certificats pour les installations septiques et les puits ou pour le branchement aux services;
- Certificats pour la démolition ou le déplacement d'un bâtiment, ainsi que les changements d'usage;
- Certificats pour aménager des aires de stationnement et des entrées charretières;
- Certificats pour installer ou modifier une affiche ou une enseigne;
- Certificats pour l'arrosage d'une nouvelle plantation;
- Certificats pour la garde de poules;
- Certificats pour installer un appareil mécanique;
- Certificats pour installer un bâtiment temporaire.

Au cours de l'année 2022, un total de **586** certificats fut délivré, pour toutes les catégories de certificats confondues. Ce résultat représente une diminution de 19.77 % par rapport à l'année 2021 durant laquelle 683 certificats avaient été émis.



2. ANALYSE (Suite)

Cela représente également une diminution de 19.18% par rapport à l'année 2020 où 678 certificats avaient été délivrés ainsi qu'une baisse de 2.15% par rapport à 2019, où 560 certificats avaient été émis. Les investissements engendrés en 2022 pour la totalité des catégories de certificats sont de 8 381 321\$ en comparaison avec 3 853 000 \$ pour 2021. La *figure 3* présente la proportion des certificats émis pour chacune des quatorze grandes catégories. La catégorie de certificats qui prédomine est celle des abattages d'arbres et du déboisement, représentant 23.5% du total des certificats émis. C'est donc un total de 138 certificats qui ont été émis, comparativement à 178 en 2021, 192 en 2020 et 122 en 2019. La seconde catégorie de certificats le plus fréquemment émis est les certificats pour feux extérieurs qui représentent 16.5% des certificats délivrés, soit un total de 98 certificats, comparativement à 98 en 2021, 120 en 2020, et 117 en 2019. La



troisième catégorie est celle pour l'installation de piscines, spas et lac artificiel, qui représente 13.3% des certificats délivrés, soit un total de **78** certificats, comparativement à 102 en 2021, 60 en 2020 et 50 en 2019.

La quatrième catégorie est celle comprenant les certificats d'installation d'une clôture, d'un muret ou d'une haie, qui représente 11.4 % des certificats délivrés, pour un total de 67 certificats émis, comparativement à 79 en 2021, 64 certificats en 2020 et 44 certificats en 2019. Celle-ci est suivie par les certificats pour la garde de poules, qui représentent 6.5 % des certificats totaux émis, soit un total de 38 certificats, comparativement à 28 en 2021, 14 en 2020 ainsi qu'en 2019.



Service de planification et d'aménagement du territoire

Ensuite, plusieurs autres catégories se suivent, lesquelles sont :

- Les certificats d'autorisation pour les remblais, déblais, fossés et ponceaux, qui représente 5.8% qui représentent des certificats totaux émis, soit **34** certificats, comparativement à 27 en 2021, 40 en 2020 et 46 en 2019;
- Les certificats d'occupation émis pour les locaux commerciaux et industriels représentent 5.3% des certificats émis pour un total de **31** certificats, en comparaison à 23 en 2021, 33 en 2020 et 49 en 2019;
- Les certificats délivrés pour les installations septiques ainsi que les puits et le branchement de services. Ces certificats représentent 4.9 % des certificats totaux émis, soit **29** certificats, comparativement à 50 en 2021, 35 certificats émis en 2020 et 10 certificats délivrés en 2019;
- Les certificats de démolition et de déplacement qui représentent 3.9 % des certificats totaux émis, soit 23 certificats, comparativement à 27 certificats en 2021, 32 en 2020 et 23 en 2019.

Finalement les cinq dernières catégories représentent ensemble 8.4 % pour un total de **50** certificats émis. La catégorie pour l'installation d'affiches et d'enseignes est la moins populaire, constituant 0.9 % des certificats délivrés.

3. CONCLUSION

Récapitulatif de l'année 2022

La lecture du présent rapport illustre le portrait global de l'émission des permis et certificats émis par la Ville de Farnham au cours de l'année 2022. Au cours de la dernière année, le nombre de permis ainsi que de certificats s'est vu diminué comparativement à l'année précédente. Malgré la baisse globale d'émission de permis et certificats par rapport à l'année 2021, on remarque la stabilisation du nombre de permis et certificats délivrés depuis 2019. Il faut souligner qu'en 2020 et en 2021, qui ont été des périodes pendant laquelle la pandémie de la Covid-19 a affecté les habitudes de tous, les gens se sont lancés abondamment dans les projets de rénovations. L'année 2022, bien que représentant une légère augmentation par rapport à l'ère prépandémique (2019 et avant), est tout de même marquée par un retour à la normale.

Ce rapport permet de constater que les 1068 permis et certificats délivrés représentent des investissements de 71 557 694\$, soit un investissement beaucoup plus élevé que les trois années de référence, et ce, malgré une légère baisse du nombre de permis et certificats délivrés. La valeur importante des investissements peut être expliquée par le coût des matériaux qui s'est vu augmenter drastiquement depuis 2021 et qui a par le fait même augmenté la valeur des travaux effectués.

En conclusion, l'année 2022 a été productive en termes d'émission de permis et certificats, comme prévu dans le rapport de statistiques de 2021, et ce, bien que la hausse anticipée de la délivrance de permis et certificats n'ait pas été constatée en termes de nombre, mais que le montant des investissements est grandement augmenté.

La figure 4 présente l'évolution de l'émission des permis et certificats, entre les années 2012 et 2022. Sur cette figure, on peut observer une augmentation quasi constante du nombre de permis et certificats délivrés entre 2015 à 2022. L'on remarque toutefois que cette augmentation tend à se stabiliser.





Prévisions pour l'année 2023

En s'appuyant sur le contexte socioéconomique, sur les données présentées sur la figure ci-haut, sur les résultats présentés dans le rapport ci-contre, ainsi que sur les projets en cours sur le territoire de la Ville de Farnham, il est possible de prévoir une constance du nombre de permis et certificats qui seront délivrés pour l'année 2023. En considérant que l'année 2022 a été un retour à la normale, où la plupart des gens ont modifié certaines de leurs priorités, notamment au niveau des projets de construction et rénovations, et en prévoyant que l'année 2023 sera similaire au contexte de l'année 2022, on peut prévoir une certaine stabilité dans le nombre de permis et certificats qui seront délivrés.